

13 septembre 2000

Demande d'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et d'agrément à l'usage des collectivités

- Les laboratoires CHAIX ET DU MARAIS sollicitent l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste d'agrément à l'usage des collectivités et divers services publics des spécialités suivantes :

GLUCOSE LAVOISIER 5 %, solution injectable IV

50 ml en poche (PVC) suremballée - boîte de 1

100 ml en poche (PVC) suremballée - boîte de 1

250 ml en poche (PVC) suremballée - boîte de 1

500 ml en poche (PVC) suremballée - boîte de 1

1000 ml en poche (PVC) suremballée - boîte de 1

GLUCOSE LAVOISIER 10 %, solution injectable IV

250 ml en poche (PVC) - boîte de 1

500 ml en poche (PVC) - boîte de 1

1000 ml en poche (PVC) - boîte de 1

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Taux de remboursement : 65 %

Cet avis est établi dans l'attente de la réévaluation du Service Médical Rendu des spécialités de la classe.